



PREFET DE VAUCLUSE

Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Provence Alpes  
Côte d'Azur

Unité départementale  
de l'architecture  
et du patrimoine  
de Vaucluse

Affaire suivie par : Laurence DAMIDAUX  
Réf :LD/2/2021

### **Avis de l'architecte des Bâtiments de France**

#### **sur le projet de Site Patrimonial Remarquable de Cavaillon pour la Commission Nationale du Patrimoine et de l'architecture**

Afin de renforcer sa politique globale de mise en valeur de son patrimoine, la commune de Cavaillon souhaite conduire une étude pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable. Au-delà des immeubles protégés, 14 au total, qui racontent en partie la riche histoire de Cavaillon, le Site Patrimonial Remarquable prendrait en compte les trois échelles qui font la singularité de Cavaillon : son paysage architectural, son paysage urbain reposant sur des ensembles cohérents, son paysage écriin.

En effet, la géologie et l'hydrographie de Cavaillon ont commandé son implantation et son développement. La ville s'inscrit dans une relation entre la colline Saint Jacques et le Lubéron. La colline est omniprésente dans la ville de Cavaillon. Des percées permettent des points de vue directs sur cette colline. Sa présence est la plus importante au niveau de la place du Clos, espace emblématique de la ville, située au pied de la colline et donnant accès à la montée de Saint-Jacques, ancien chemin des Oratoires.

Mais l'histoire de Cavaillon est également intimement liée à la relation avec l'eau et notamment les eaux de la Durance et du Coulon. La domestication de ce réseau sur le territoire communal a architecturé le territoire, commandé le développement de son agriculture et de son économie.

Au XIVe siècle, l'installation de la papauté en Avignon entraîne un essor commercial et un rayonnement culturel considérable pour les villes alentours, dont Cavaillon va profiter. Comme le montrent encore les armoiries de la ville, Cavaillon « aussi » possédait des remparts dont le tracé est clairement inscrit dans la forme de la ville.

Au XVIIe siècle, Cavaillon est l'une des rares cités à exporter les produits de ses « jardins », et son rayonnement commercial est substantiel. La Révolution Industrielle au XIXe siècle contribue au développement des exportations grâce à l'arrivée du chemin de fer. Cavaillon est alors une place commerciale de premier ordre, qui deviendra par la suite un des centres d'expédition les plus importants de France. C'est une période de prospérité économique, et les maisons d'expédition voient leurs affaires fleurir.

Le périmètre proposé pour le site patrimonial remarquable s'appuie sur une étude bien documentée. Le bureau d'étude a su retracer cette riche histoire de la ville et ses spécificités archéologiques, urbaines et paysagères. De manière concertée, quatre zones de protection ressortent de l'étude :

- le centre ancien qui correspond à la cité close de la période médiévale
- les faubourgs linéaires d'entrée de ville,
- le quartier des expéditeurs qui correspond à des ensembles bâti déclinant l'économie des maisons d'expédition : entrepôts, bureaux et habitation
- la colline Saint Jacques, la chapelle et son ermitage.

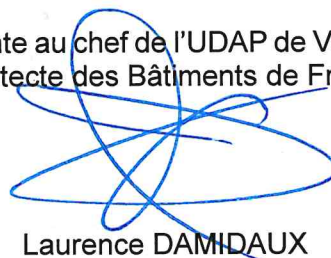
Le projet de SPR va bien au-delà de la mise en valeur des aspects patrimoniaux les plus connus et visibles de tous. Il a un enjeu social important qui vise à montrer aux habitants qu'ils vivent dans une cité qui a un riche passé et un patrimoine qui en témoigne mais qui, malheureusement, est fragile.

L'étude d'un SPR bénéficie aujourd'hui d'un engagement très fort de la commune qui est par ailleurs engagée dans le programme « Action Cœur de Ville ». Plusieurs dispositifs dont une OPAH-RU et une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) se mettent en place pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation du centre-ville.

Le patrimoine de Cavaillon est d'une grande qualité, mais fragile car dégradé. Il a besoin de tous les dispositifs pour le réhabiliter. Depuis 2017, les acteurs du territoire se mobilisent pour que l'ensemble des leviers ; économique, social, patrimonial puissent servir le renouvellement urbain de la ville. Le site patrimonial remarquable offre une reconnaissance à Cavaillon de sa valeur architecturale et historique. Son étude et son règlement précis et adapté aux différentes zones de protections sont un moyen de préserver, restaurer et mettre en valeur son patrimoine tout en accompagnant ses projets de revitalisation de son territoire.

J'émet donc un avis très favorable sur le projet de site patrimonial remarquable pour la ville de Cavaillon et sur le périmètre proposé.

L'adjointe au chef de l'UDAP de Vaucluse  
Architecte des Bâtiments de France

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and lines, written over the text of the official title.

Laurence DAMIDAUX

#### Copies

- François Gondran (conseiller Architecture DRAC PACA)
- Gérard Daudet (Maire de Cavaillon)
- François Gorieu (DDT de Vaucluse)